



©FAO Comores

APPUI AU RENFORCEMENT DE LA SURVEILLANCE ET DE RIPOSTE DES MALADIES ANIMALES

Juillet 2024

ODD:



Pays:

Comores

Code du projet:

TCP/COI/3801

Contribution de la FAO:

203 000 USD

Période de mise en œuvre:

1^{er} septembre 2021–31 décembre 2023

Contact:

Représentation de la FAO aux Comores
FAO-KM@fao.org

Partenaires

Direction nationale de l'élevage; Direction nationale des stratégies agricole et de l'élevage (DNSAE); Ministère de l'agriculture, de la pêche de l'environnement et du tourisme.

Bénéficiaires

Centres ruraux de développement économiques (CRDE); directions insulaires de la Direction nationale de l'élevage; éleveurs et éleveuses; Institut national de recherche pour l'agriculture, la pêche et l'environnement (INRAPE) et ses agents aux frontières; services vétérinaires.

Contribution au Cadre de programmation par pays (CPP)

Produit 2.3: Les différents instruments techniques et réglementaires existant cadrant la sécurité sanitaire des aliments, des végétaux et des animaux sont appliqués à travers la mise en place effective de laboratoires.



DESCRIPTION DU PROJET

Aux Comores, le secteur de l'élevage joue un rôle essentiel dans le développement socioéconomique de la population, contribuant à la lutte contre la pauvreté et la malnutrition. Toutefois, ces dernières années, les conditions zosanitaires se sont détériorées en raison de l'introduction de maladies transfrontalières liées aux importations massives d'animaux, entraînant des épidémies telles que le charbon symptomatique en 1996, la theilériose en 2003, la peste des petits ruminants (PPR) en 2012, la fièvre aphteuse (FA) en 2019 et la maladie de Newcastle, parmi d'autres.

Il est crucial pour les services vétérinaires de renforcer leur surveillance permanente et de planifier des programmes de riposte aux infections prioritaires, afin de mieux gérer les épidémies grâce à un système solide de collecte de données et d'alerte. À ce titre, le Ministère de l'agriculture, de la pêche de l'environnement et du tourisme a mis en place, dès 2014, le réseau national d'épidémiosurveillance des maladies animales aux Comores (RENESMAC).

Depuis sa création, le RENESMAC a fait l'objet d'une première évaluation en 2020, qui a identifié les principaux défis suivants:

- La stabilité du dispositif est fortement remise en cause et pourrait être améliorée par un dynamisme accru de la structure de pilotage, ainsi que par la mise à disposition des moyens matériels, financiers et humains nécessaires pour les activités de surveillance. Cela inclut le renforcement de la formalisation de ces activités, tant dans les textes réglementaires et contractuels que dans les protocoles techniques, et une meilleure communication.
- Le manque de moyens matériels et financiers entrave fortement la réalisation des tâches, tant pour le laboratoire, le niveau central que pour les opérateurs de terrain. Il est nécessaire d'allouer un budget interne pour assurer les activités de surveillance et de fournir au niveau central et aux agents de terrain les moyens nécessaires pour mener pleinement leur rôle.
- La situation des postes de surveillance a été principalement basée sur un découpage géographique. Une mise à jour devrait être effectuée en prenant en compte d'autres facteurs tels que la densité animale et les risques d'introduction de maladies.
- Il est important d'entreprendre des études d'analyse de risque avant l'importation des animaux ou de réduire les importations et de promouvoir la production locale.
- Le réseau surveille plusieurs maladies à la fois. Bien que les objectifs globaux soient pertinents, ils devraient être déclinés en objectifs spécifiques de surveillance pour chaque danger. Il est nécessaire de développer pour chacun d'eux un protocole de surveillance complet et détaillé, avec les modalités de surveillance permettant d'atteindre ces objectifs.

Pour relever ces défis et répondre aux exigences nationales en matière de sécurité sanitaire, le Gouvernement comorien a sollicité l'appui de l'Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO). Matérialisé par le présent projet, cet appui visait à permettre aux services vétérinaires de remplir leurs missions et à accompagner le pays vers l'émergence.

IMPACT

En fournissant un soutien technique pour augmenter la production et la productivité animale, ce projet a joué un rôle essentiel dans l'amélioration de la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance des éleveurs comoriens.

En soutenant le doublement de la productivité agricole et des revenus des petits producteurs alimentaires, ainsi que la durabilité des systèmes de production alimentaire et la mise en œuvre de pratiques agricoles résilientes, ce projet contribue à l'Objectif de développement durable (ODD) 2, visant à éliminer la faim, et à l'ODD 1, qui vise à éliminer la pauvreté.

RÉALISATION DES RÉSULTATS

Les activités réalisées pendant le projet ont permis de rendre opérationnel le système national de surveillance et de riposte contre les maladies animales, facilitant ainsi la surveillance, la prévention et la lutte contre les maladies animales à impact économique et zoonotique.

Grâce aux activités initiées durant le projet, une clarification des rôles des différents acteurs impliqués dans le RENESMAC a été réalisée, avec des désignations officielles au niveau central et périphérique, et des formations dispensées. Cet appui au RENESMAC a inclus la distribution de matériel nécessaire pour renforcer les capacités de surveillance et d'analyse du réseau.

De plus, une stratégie visant à combattre les maladies animales prioritaires ayant un impact économique significatif aux Comores a été développée et présentée au ministère en charge de l'élevage, à savoir le Ministère de l'agriculture, de la pêche de l'environnement et du tourisme. Cela s'est concrétisé par un plan de communication et de sensibilisation visant à renforcer les connaissances, les compétences et les bonnes pratiques en matière de maladies, ainsi qu'un plan d'urgence et de riposte spécifique pour faire face à ces maladies prioritaires.

MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE TRAVAIL ET DU BUDGET

Le calendrier initial n'a pas pu être maintenu en raison des défis rencontrés pour recruter des profils nationaux qualifiés en épidémiologie animale, aggravés par les restrictions de déplacement dues à la pandémie de Covid-19. En conséquence, le projet a été prolongé et des ajustements ont été effectués dans l'allocation des ressources. Cependant, toutes les activités n'ont pas pu être mises en œuvre comme prévu. Bien que le RENESMAC ait été renforcé en termes de ressources humaines, de formation, et de matériel de contrôle et d'acheminement des échantillons, le projet n'a pas eu le temps de réaliser une simulation pour l'opérationnalisation du réseau.



De plus, en raison du manque de temps et de fonds, les campagnes de sensibilisation et le développement des éléments de visibilité visant à améliorer la connaissance, les compétences et les pratiques face aux différentes infections zoonotiques n'ont pas pu être réalisés. La campagne de vaccination n'a également pas pu être menée à bien.

MESURES DE SUIVI À L'ATTENTION DU GOUVERNEMENT

Le succès à long terme du système de surveillance dépend de l'affectation de ressources humaines par le Ministère de l'agriculture, de la pêche de l'environnement et du tourisme. Cela permettra une meilleure gestion du réseau d'épidémiosurveillance, assurant ainsi une prise en charge efficace des missions de contrôle des maladies animales après la fin des actions du projet.

DURABILITÉ

1. Renforcement des capacités

L'Institut national de recherche pour l'agriculture, la pêche et l'environnement (INRAPE) et ses agents aux frontières, la Direction nationale de l'élevage et ses directions insulaires, ainsi que les Centres ruraux de développement économiques (CRDE) ont intégré les acquis du projet et renforcé le contrôle et la surveillance épidémiologique.

Le projet a favorisé une solide collaboration entre les services vétérinaires du pays et l'INRAPE, responsable du contrôle sanitaire aux frontières et de la gestion du laboratoire national. Le renforcement des capacités des services vétérinaires réalisé durant le projet garantira la continuité et la durabilité de la surveillance.

Enfin, le renforcement des capacités des membres du RENESMAC en techniques de surveillance épidémiologique et de notification des cas, ainsi que la définition, la reconnaissance des cas et les conduites à tenir face à certaines pathologies, assure une meilleure capacité nationale durable en terme d'épidémiosurveillance.

2. Égalité des genres

La sélection des participants au projet a pris en compte l'aspect genre, assurant une représentation équitable des hommes et des femmes lors des renforcements de capacité. De plus, les réalisations ont permis de renforcer le système de surveillance sanitaire des animaux, sécurisant ainsi les cheptels des éleveurs et des éleveuses.

3. Durabilité technologique

Des équipements informatiques ont été fournis pour la collecte et la transmission des données, ainsi que des kits pour la collecte, le conditionnement et l'acheminement des échantillons vers le laboratoire national, renforçant ainsi la capacité opérationnelle à long terme des divers acteurs. De plus, le laboratoire national a reçu des réactifs de diagnostic spécifiquement pour les maladies prioritaires présentes aux Comores.

4. Durabilité économique

Pendant la mise en œuvre des activités, aucune mobilisation de ressources financières supplémentaires n'a été entreprise.



DOCUMENTS ET MATÉRIEL DE DIFFUSION

- ❑ **Chamsiddine I.** Juin 2023. *Rapport d'avancement du projet, Rapport du plan d'urgence et de riposte des maladies animales prioritaires aux Comores.* Moroni, Comores.
- ❑ **Ousseni M. Y.** Octobre 2023. *Rapport sur les renforcements de capacités du RENESMAC en surveillance épidémiologique.* Moroni, Comores.
- ❑ **Ousseni M. Y. et Moroni G. T.** Décembre 2023. *Rapport du plan d'urgence et de riposte des maladies animales prioritaires aux Comores.* Moroni, Comores.
- ❑ **Ousseni M. Y. et Teno G.** Décembre 2023. *Plan national de communication et de sensibilisation sur les maladies animales.* Moroni, Comores.
- ❑ **Teno G.** Décembre 2023. *Rapport formation en renforcement de capacité des agents de laboratoire.* Moroni, Comores.

RÉALISATION DES RÉSULTATS – MATRICE DU CADRE LOGIQUE

Impact attendu	Assurer la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des éleveurs à travers de l'amélioration de la production et productivité animale		
Résultat	Améliorer la productivité et la production animale à travers la surveillance, la prévention et la lutte contre les maladies animales à potentialité économiques et zoonotiques		
	Indicateur (s)	Le système national de la surveillance et de riposte des maladies animales est fonctionnel.	
	Situation de référence	Un système non fonctionnel.	
	Objectif final	Un système fonctionnel.	
	Commentaires et mesures de suivi à adopter	<p>Grâce aux activités mises en place durant le projet, le RENESMAC a été renforcé pour mieux prévenir, contrôler et lutter contre les maladies animales à potentiel économique et zoonotique. Une définition claire des différents acteurs intervenant dans le réseau et de leurs rôles a été établie, aboutissant à des désignations officielles tant au niveau central qu'au niveau périphérique, accompagnées de formations dispensées. Ainsi, le réseau a été étendu jusqu'aux CRDE, incluant les directions insulaires de l'élevage et les points d'entrée-sortie (frontières aériennes et maritimes) de chaque île, ainsi que le laboratoire de l'INRAPE.</p> <p>Le projet a également permis de fournir aux différents acteurs du matériel informatique pour collecter et remonter les données, ainsi que des kits de collecte, de conditionnement et d'acheminement des échantillons vers le laboratoire. De plus, des réactifs de diagnostic pour les maladies prioritaires présentes aux Comores ont été fournis au laboratoire national.</p> <p>Enfin, une stratégie de lutte contre les maladies animales prioritaires ayant un fort impact économique aux Comores a été élaborée et soumise au Ministère de l'agriculture, de la pêche de l'environnement et du tourisme.</p>	
Produit 1	Le système national de la surveillance des maladies animales (RENESMAC) est renforcé dans son organisation et ses performances		
	Indicateurs	Objectif	Réalisé
	Nombre des techniciens formés en matière de surveillance, diagnostic et de la prévention.	26 agents de surveillance à former et 12 agents à former de laboratoire.	Oui
Situation de référence	12 agents de surveillance et dix agents de laboratoire.		
Commentaires	<p>Au total, 42 agents du RENESMAC ont été formés aux techniques de surveillance épidémiologique et de notification des cas: les notifications et autres informations cruciales sont transmises par les agents de proximité sur le terrain des CRDE aux directions insulaires de l'élevage, où elles sont compilées et acheminées vers la Direction générale de l'élevage pour être stockées et partagées avec les autres acteurs du réseau, dont le laboratoire national. Les formations ont également couvert la définition, la reconnaissance des cas et les conduites à tenir face à certaines pathologies telles que la PPR, la FA, les MTT, la FVR et la fièvre Q. En outre, les techniques d'analyse en laboratoire, l'utilisation des réactifs, les consommables ainsi que les normes de biosécurité et de biosûreté, tant sur le terrain qu'au laboratoire national, ont été abordées lors des formations. Les membres du RENESMAC, des agents de surveillance sur le terrain (frontières aériennes et maritimes, CRDE) jusqu'aux directions régionales de l'élevage et au niveau central (Direction nationale de l'élevage et laboratoire de l'INRAPE), ont reçu du matériel pour le prélèvement, l'échantillonnage, le conditionnement et l'acheminement, ainsi que des équipements pour les interventions, le suivi et l'encadrement des éleveurs dans leurs différentes zones, incluant du matériel de soins, de petite chirurgie et pour la castration. La principale difficulté rencontrée concernait l'identification des divers acteurs impliqués dans le réseau, aussi bien au niveau central que périphérique. Après l'arrêt du financement par la Commission de l'océan Indien, plusieurs acteurs qui participaient aux activités du réseau ont cessé de collecter et de remonter les informations. Pour résoudre ce problème, une réunion conjointe avec le Ministère de l'agriculture, de la pêche de l'environnement et du tourisme a été organisée, conduisant à la désignation formelle des différents acteurs du réseau. Une réorientation des activités de surveillance a été mise en place, permettant aux acteurs d'encadrer également les éleveurs, d'où la distribution de kits de suivi et d'encadrement aux agents dans les différents CRDE.</p>		

Activité 1.1	Identifier les agents membres du RENESMAC	
	Réalisé	Oui
	Commentaires	Le RENESMAC a été renforcé par l'ajout de 36 agents de terrain, répartis comme suit: huit à Mohéli, 14 à Anjouan et 14 à la Grande-Comores. Le ciblage des différents acteurs a constitué un obstacle, mais ce problème a été résolu grâce à une lettre de nomination émise par le Ministère de l'agriculture, de la pêche de l'environnement et du tourisme.
Activité 1.2	Organisation des sessions de formation et de recyclages des agents du RENESMAC et les partie prenants	
	Réalisé	En partie
	Commentaires	Différentes formations ont été dispensées aux acteurs du RENESMAC. Elles se sont concentrées sur l'identification et la gestion des cas de maladies prioritaires à fort impact économique, ainsi que sur la remontée des données et la notification des cas. De plus, les techniques de collecte, de conditionnement, de conservation et d'acheminement des prélèvements ont également été couvertes.
Activité 1.3	Renforcer les capacités diagnostic du laboratoire (y compris les capacités des agents de laboratoire) sur les techniques de diagnostic pour la détection des pathologies à surveiller	
	Réalisé	Oui
	Commentaires	Le laboratoire national constitue un maillon crucial dans le RENESMAC. À ce titre, il a bénéficié d'un renforcement en kits de diagnostic pour les maladies animales, en particulier les zoonoses prioritaires aux Comores (FVR, Fièvre Q, MTT, dermatose nodulaire contagieuse bovine (DNCB) et salmonellose). De plus, des formations sur les techniques de diagnostic en laboratoire ainsi que sur les normes de biosûreté et de biosécurité ont été dispensées.
Activité 1.4	Renforcer les capacités logistiques des postes de surveillances du RENESMAC et des laboratoires dans le territoire national	
	Réalisé	Oui
	Commentaires	En plus des formations dispensées aux agents des laboratoires de l'INRAPE et de l'hôpital El-Maenrouf sur les nouvelles méthodes d'analyse des maladies animales, en particulier les zoonoses jugées prioritaires, des dotations en matériel de protection individuelle ont été distribuées tant pour les acteurs des laboratoires que pour ceux des CRDE. Des kits pour les interventions de base ont également été fournis, incluant glacières, tubes de prélèvement, aiguilles, gants, gels alcooliques pour désinfection, poubelles, masques, combinaisons, bottes et trousse d'autopsie.
Activité 1.5	Élaborer des modules de bases pour les agents de surveillances du RENESMAC y compris les agents du laboratoire	
	Réalisé	En partie
	Commentaires	Un plan d'urgence et de riposte pour les maladies prioritaires et zoonoses a été élaboré. De plus, une définition des cas pour les différentes maladies prioritaires à fort impact économique a été réalisée et mise à disposition de tous les acteurs en version électronique. Cependant, la mallette pédagogique sous forme de manuel n'a pas été éditée en version papier ni vulgarisée.
Activité 1.6	Organisation des réunions trimestriels et annuel du réseau pour le partage des expériences, le bilan des activités et programmation des actions à suivre	
	Réalisé	Oui
	Commentaires	Des réunions de concertation et de partage d'informations zoonositaires ont été organisées entre les agents de surveillance des trois îles. Le bilan des activités zoonositaires a été réalisé, et le RENESMAC a été soutenu par des actions de recherche sur les maladies en collaboration avec les partenaires nationaux.

Produit 2	La liste des maladies animales prioritaires, ses stratégies et programme de lutte et les textes réglementaires d'accompagnement sont préparés et validés		
	Indicateurs	Objectif	Réalisé
	Nombre des stratégies et programme de lutte et les textes réglementaires d'accompagnement.	Au moins trois stratégies et programmes seront développés.	En partie
Situation de référence	0		
Commentaires	Les recherches bibliographiques ont permis de déterminer plusieurs maladies ayant un fort impact, mais il a été mis en évidence que le pays ne disposait pas de stratégie réelle de prévention et de contrôle contre ces infections. En réponse, deux documents stratégiques ont été élaborés et mis à la disposition du Ministère de l'agriculture, de la pêche de l'environnement et du tourisme: un plan de communication et de sensibilisation destiné à améliorer les connaissances, les compétences et les bonnes pratiques vis-à-vis des maladies, ainsi qu'un plan d'urgence et de riposte contre les maladies prioritaires à fort impact économique. Cependant, par manque de temps et de fonds, les campagnes de sensibilisation et le développement des éléments de visibilité pour une meilleure connaissance, aptitude et pratique face à ces différentes infections zoonotiques n'ont pas pu être réalisés.		
Activité 2.1	Identifier les maladies animales prioritaires (zoonotiques et caractères économiques) dans le pays et élaborer ses protocoles de surveillance		
	Réalisé	En partie	
	Commentaires	Les revues bibliographiques et les informations collectées auprès des différentes directions de l'élevage ainsi que du laboratoire de l'INRAPE ont permis d'identifier plusieurs pathologies prioritaires importantes devant être surveillées. Parmi ces maladies figurent la FVR, la fièvre Q, les MTT, le DNCB et la salmonellose. L'absence de données récentes sur ces différentes pathologies n'a pas permis de les classer réellement en termes d'impact économique. Des formations ont été dispensées aux principaux acteurs impliqués dans la lutte contre ces infections zoonotiques.	
Activité 2.2	Élaborer les stratégies et programme de lutte et de riposte des maladies zoonotiques		
	Réalisé	Non	
	Commentaires	Une stratégie de prévention et de contrôle des maladies zoonotiques identifiées n'a pas été élaborée ni mise à la disposition du Ministère de l'agriculture, de la pêche de l'environnement et du tourisme. En effet, l'absence d'une plateforme de coordination et de budget n'a pas permis la collaboration nécessaire entre les différents secteurs (notamment humain et animal) pour l'élaboration de cette stratégie. De plus, le recrutement d'un expert possédant le profil technique requis n'a pas pu être finalisé.	
Activité 2.3	Élaborer un plan d'urgence et de riposte des maladies prioritaires		
	Réalisé	En partie	
	Commentaires	Bien qu'une coordination multisectorielle pour lutter contre les infections zoonotiques prioritaires n'ait pas été possible pendant la mise en œuvre du projet, un plan d'urgence et de riposte contre les maladies prioritaires aux Comores a été élaboré et mis à la disposition du Ministère de l'agriculture, de la pêche de l'environnement et du tourisme.	
Activité 2.4	Développer un plan de communication pour les maladies animales et planifier des activités de visibilité du réseau de surveillance		
	Réalisé	En partie	
	Commentaires	Reconnaissant l'importance de la communication dans la prévention, le contrôle et la gestion des maladies émergentes, réémergentes et transfrontalières présentes aux Comores, un plan de communication et de sensibilisation a été élaboré. Cependant, faute de temps et de budget, aucun élément de visibilité n'a pu être développé pour mener à bien les activités de sensibilisation nécessaires à la préservation de la santé publique et de l'économie du pays.	

Produit 3	Mise en œuvre de plan et programme des ripostes de une ou deux maladies prioritaires		
	Indicateurs	Objectif	Réalisé
	Nombre de plan / programme de riposte appliqué.	Trois plans et programmes.	Non
Situation de référence	0		
Commentaires	La stratégie d'urgence et de riposte élaborée pendant le projet couvre les actions à entreprendre face à diverses maladies telles que la FVR et la fièvre Q. Cependant, il est important de souligner qu'aucun plan spécifique ni programme de riposte n'ont été développés pendant la mise en œuvre du projet, de même que les activités de simulation en cas de survenue de maladies zoonotiques à fort impact économique n'ont pas été réalisées. De plus, l'achat et la mise en œuvre d'une campagne de vaccination contre certaines de ces maladies n'ont pas pu être réalisés, principalement en raison de contraintes budgétaires, de délais d'exécution et de l'impact de la pandémie de Covid-19, qui a considérablement restreint les déplacements de personnes et de biens.		
Activité 3.1	Organiser une surveillance basée sur le risque de zoonoses jugées prioritaires telles que la FVR, la Fièvre Q		
	Réalisé	Non	
	Commentaires	Bien que le plan d'urgence et de riposte élaboré pendant la mise en œuvre du projet aborde la surveillance des maladies telles que la FVR et la fièvre Q, il n'a pas été possible de mener des activités de surveillance pour ces deux pathologies durant la période du projet. Les principales raisons en sont le délai excessivement long pour l'acquisition des matériels et équipements nécessaires à l'opérationnalisation effective du réseau, ainsi que les restrictions sur les biens et les personnes pendant la période de la Covid-19.	
Activité 3.2	Redynamiser la gestion (la collecte, l'envoi et le traitement) des données à travers l'installation d'un centre de communication et de diffusion des informations de surveillance		
	Réalisé	En partie	
	Commentaires	L'activité a été réalisée, mais les phases pratiques concernant la collecte, l'envoi et le traitement des données sur les maladies animales prioritaires aux Comores n'ont pas été effectuées. En effet, les délais très longs de mise en œuvre n'ont pas permis la réalisation de cette activité dans les temps impartis. Toutefois, tout le matériel nécessaire (ordinateurs, téléphones, et les unités de stockage et d'acheminement d'échantillons) a été acheté et installé, et les formations ont été dispensées aux différents acteurs. Ainsi, aucun rapport de maladies n'a été élaboré ni envoyé aux organisations internationales.	
Activité 3.3	Organiser des campagnes de vaccination de masse basée sur le risque contre la PPR, DNCB, FA et du charbon symptomatique dans le territoire national		
	Réalisé	Non	
	Commentaires	Cette activité n'a pas pu être menée à bien en raison de la complexité du processus d'acquisition des vaccins aux Comores. De plus, une priorité a été donnée au renforcement du RENESMAC durant le projet, ce qui a entraîné des coûts élevés pour l'acquisition de matériel, limitant ainsi le budget disponible pour la campagne de vaccination.	
Activité 3.4	Organiser des activités de simulations des maladies jugées prioritaires		
	Réalisé	Non	
	Commentaires	En raison de contraintes de temps et de budget, les simulations de propagation des maladies jugées prioritaires n'ont pas pu être réalisées.	

Partenariats et diffusion

Pour plus d'information veuillez contacter: Reporting@fao.org

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome, Italie